

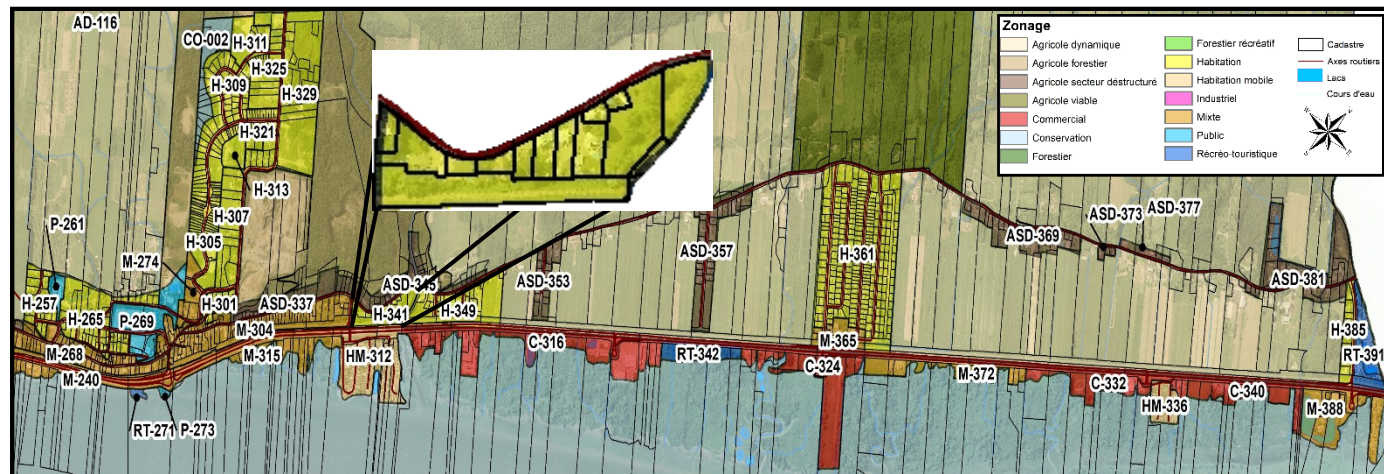
# Zone H-341

La zone H-341 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type H (habitation), elle est à caractère résidentiel.

Elle comprend le secteur entre la Rivière Sault-à-la-Puce, l'avenue Royale, la rue de la Station et le boulevard Sainte-Anne.

## Disposition particulière:

Les propriétés contiguës à l'avenue Royale dans cette zone sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « Avenue Royale et noyau villageois ».



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	2
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	0
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	3,5
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	3
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	N/A
Disposition particulière: les toits plats sont prohibés dans cette zone	

CLASSES D'USAGES	H-341	
<b>HABITATION</b>	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
	H-4 Multifamiliale (3 logements)	●
<b>COMMERCES ET SERVICES</b>	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
	C-6 Restauration	*
	C-8 Hébergement léger	●
<b>PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE</b>	P-3 Parc et espace vert	●
<b>RÉCRÉATION</b>	R-1 Récréation extensive	●
Disposition particulière: Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone.		
*Les services à l'auto sont interdits.		